

## DESTINATAIRES : A l'attention des curés de pôle

Evêché  
Vicaire Général

Chers amis,

Comme vous le savez, à la suite de l'intervention du président de la république hier soir et du premier ministre à la mi-journée, nous sommes entrés dans une phase de développement de l'épidémie où chacun doit faire un effort pour ralentir la diffusion de la maladie.

Le Conseil Episcopal était réuni ce matin et notre évêque a pris un certain nombre de décisions qui s'appliquent dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre :

- Les activités de jeunes, catéchisme, aumônerie des collèges, des lycées et des étudiants sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Y compris les messes familiales, les rassemblements et pèlerinages.
- Pour les mariages, nous faisons appel à votre bon sens. Ils peuvent être reportés ou célébrés dans l'intimité au cas par cas (maximum 100 personnes) en concertation avec les futurs époux.
- Pour les parcours de préparation au mariage en groupe, il est mieux d'y surseoir.
- Pour les baptêmes, veiller à les célébrer dans l'intimité (maximum 100 personnes), dans la mesure du possible en dehors de la messe.
- Pour les obsèques, veiller à les célébrer dans l'intimité (maximum 100 personnes). Pas de rite de la lumière par des personnes autres que le président. Après la bénédiction du corps par le président, pas de bénédiction par l'assemblée. On ne touche pas le cercueil.
- Pour les célébrations de réconciliation en grand groupe ; Elles sont suspendues.
- Pour la communion à domicile, celle-ci n'est plus portée pour des raisons d'urgence.
- Nous invitons les bénévoles de plus de 70 ans à suivre les recommandations du président de la république qui leur demande de rester, si possible, chez eux. Nous demandons aussi, à nos frères prêtres de plus de 70 ans ou ayant une maladie chronique, de faire attention et à ne pas s'exposer inutilement.
- Pour les messes, les évêques d'Ile de France, ont décidé collégialement de supprimer les messes ce week-end. L'évêque dispense les fidèles de l'obligation dominicale. Les prêtres célèbrent en privé. Les églises restent ouvertes pour que les fidèles puissent se recueillir. Les prêtres, les diacres, les laïcs en responsabilités se rendent disponibles pour accueillir les fidèles dans la journée.

Nous vous invitons à être créatif pour garder le lien communautaire, le lien dans la prière et le souci des plus pauvres (personnes isolées & sans abris), à garder les églises ouvertes.

Nous vous proposons une journée de prière et de jeûne mercredi et de vous unir à la neuvaine de Notre Dame de Lourdes à partir du 17 mars.

Les pères Le Saux et de Lisle sont à votre disposition et à disposition des différents services de la maison diocésaine pour toutes questions pratiques.

Père Guillaume de Lisle, vicaire général

Père Alain Le Saux, vicaire général